

BERCE DU CAUCASE (juin 2011)

La lutte contre la berce du Caucase est un travail de longue haleine, il faudra probablement encore 4 à 5 ans pour espérer s'en débarrasser.

Il est essentiel de pratiquer chaque année une coupe afin d'affaiblir la plante et l'empêcher de produire des graines.

Toutes les communes du bassin de la Vesdre agissent de concert, afin d'éradiquer cette plante hautement invasive. Elle produit un nombre impressionnant de graines (jusqu'à 12.000 graines par plante) ce qui lui permet de développer de très grandes populations très rapidement au départ d'un seul plant, et de se disperser très vite au fil de l'eau.

Nous avons besoin de votre aide pour localiser un maximum de plantes.

Signalez au Service Environnement la présence de cette plante à tous les endroits de la commune où vous la verrez. Une localisation précise est importante : rue et numéro de la maison ou de la borne kilométrique la plus proche ou coordonnées GPS, nombre de plantes, etc.

Consciente de l'importance du problème, la Région wallonne a créé un site internet, www.wallonie.be/berce où vous pouvez trouver diverses informations, dont notamment la carte de la commune sur laquelle sont localisées les populations de berce du Caucase.

Pour rappel

La berce du Caucase est une plante herbacée très grande (de 1,5m à 4m de haut à maturité). Elle présente une ombelle florale de 20 à 50 cm de diamètre (composée de petites fleurs blanches) et de très grandes feuilles dentées. Bisannuelle ou pluriannuelle, elle fleurit de juin à juillet.



La sève de la berce du Caucase contient des substances chimiques (les furanocoumarines) qui sont fortement photosensibilisantes. Cela signifie que tout contact de la peau avec sa sève et même sa tige ou ses feuilles, suivi d'une simple exposition à la lumière, provoque de **graves brûlures (jusqu'au 3^e degré)**.

Contact

Service Environnement : Claudine Polet - 087/76.04.04

e-mail : claudine.polet@publilink.be